

L'ÉCONOMIE FONDÉE SUR LA CONNAISSANCE : LE NOUVEAU RÉGIME DE CROISSANCE DE L'APRÈS PÉTROLE*

Nachida BOUZIDI

Professeur d'économie à l'école nationale d'administration, Alger

Cette contribution se propose d'apporter un éclairage synthétique sur le thème de l'économie fondée sur la connaissance (EFC). Elle répond à 3 grandes motivations :

1 – L'EFC, l'économie du savoir, c'est le nouveau paradigme, le paradigme actuel de la croissance et du développement économique. Et de fait, c'est le régime de croissance aujourd'hui en vigueur, tant dans les pays avancés que les pays émergents. Ce qui s'explique par le contexte actuel de mondialisation économique avec les exigences de compétitivité qu'il impose : la croissance économique de chaque nation, étant désormais liée à sa compétitivité, or la compétitivité passe par le progrès technique, les innovations technologiques et donc **d'abord**, par une accélération de la production de connaissances.

2 – Pour l'Algérie, la recherche d'une véritable croissance économique, d'une croissance économique **durable** fondée sur la diversification de l'économie, sur l'après-pétrole, et non plus sur la dépense publique massive portée par la hausse des cours, est un **impératif**. Un impératif qui ne peut plus être différé davantage, comme vient de le rappeler brutalement la chute drastique des cours. D'où la nécessité d'un projet de développement, d'une vision, certes de long terme, mais qui précisément pour cette raison doit être engagée au plus tôt. En outre, dans certains domaines, il est possible d'enregistrer des améliorations assez rapides.

* Cet article a fait l'objet d'une présentation à l'ENA au titre de la leçon inaugurale pour l'année universitaire 2015-2016.

3 – L’Etat détient un rôle décisif dans la construction d’une économie du savoir, il importe alors d’en préciser les grands domaines d’intervention, d’autant que la tendance mondiale au retrait économique de l’Etat n’exclut pas son redéploiement.

Qu’est ce que l’Economie Fondée sur la Connaissance ?

L’EFC est entendue dans un triple sens :

1 – Au sens de politique de croissance, dont l’objectif est la mobilisation **croissante** de la connaissance au service de l’économie, de la production de biens ;

2 – au sens de régime de croissance, qui repose sur l’incorporation d’une part croissante du facteur connaissance. Enfin ;

3 – l’EFC qualifie l’économie d’un pays dont l’activité repose sur la mobilisation d’un fort potentiel de connaissances.

C’est principalement le premier sens qui nous intéressera ici.

Economie Fondée sur la Connaissance et Economie de la Connaissance

La formulation de l’EFC comme politique de croissance est récente (fin de la décennie 1990). L’EFC a été conçue par des experts de la Banque Mondiale à partir des travaux d’une discipline également très récente de la science économique ; l’économie de la connaissance (EC).

L’EFC est ainsi la traduction normative, le prolongement en termes de politique économique, des travaux de l’économie de la connaissance.

L’Appréhension de l’EFC passe alors forcément par deux préalables :

1 – une brève présentation de l’EC ;

2 – une clarification de son concept central : la connaissance.

Qu’est ce que l’Economie de la Connaissance?

L’Economie de la Connaissance est une discipline spécialisée centrée sur l’impact de la connaissance dans la croissance économique. Et si elle est encore en phase de construction, elle constitue déjà un référent théorique. On peut synthétiquement en cerner les contours en quatre grands points :

1 – Pour l’EC, le stade actuel du capitalisme est celui de l’économie du savoir, spécifiée par la mobilisation dans l’activité économique d’un potentiel de connaissances de plus en plus élevé.

2 – L'accèsion à ce nouveau stade a trouvé son instrument majeur dans les NTIC qui ont fortement accéléré, tant la production de la connaissance, que sa diffusion et ses possibilités d'exploitation à l'échelle de l'ensemble de l'économie¹.

3 – Pour l'EC, le facteur stratégique de la compétitivité et donc de la croissance économique se trouve au niveau de l'origine même du progrès technique soit dans la connaissance, dans la production continue et sans cesse renouvelée de connaissances scientifiques et technologiques, qui sont de plus en plus incorporées tant dans les procédés que les produits.

Et de fait, la croissance économique contient désormais une part croissante du facteur connaissance. Ce dont témoigne de façon significative la part croissante de l'investissement immatériel (dépenses en R/D, en éducation-formation, achats de brevets ...) par rapport à l'investissement matériel (en capital physique).

Enfin, le dernier point, très important du point de vue qui nous intéresse ici, est celui de la politique de croissance sur laquelle l'EC a débouché ;

4 – l'EC, se situe dans le prolongement des nouvelles théories de la croissance : les théories de la croissance endogène dont la pertinence, confirmée par le réel, est désormais reconnue. La croissance est dite endogène en ce sens qu'elle détient en elle-même sa propre dynamique de reproduction, qu'elle s'entretient par elle-même. En effet les facteurs de la croissance, soient le progrès technique et d'abord la connaissance qui en est la source, ne sont pas **extérieurs** à l'activité économique, ils sont eux-mêmes le résultat d'une activité productive, ils sont eux-mêmes **produits**, et par là même, **induits** par la croissance économique elle-même.

C'est dire que la connaissance et la croissance se nourrissent mutuellement, d'où d'ailleurs le caractère durable de la croissance.

Et en effet :

- Plus la croissance est forte et plus les sources de financement de la connaissance sont élevées ; plus on est en mesure de financer la recherche, la R/D, les réseaux qui les stimulent et les diffusent et bien sûr l'éducation-formation.

- Plus la croissance est forte et plus les capacités de développement du progrès technique sont fortes, par le jeu de la dynamique

1 - Notons que ce nouveau stade qui selon certains auteurs définit l'objet de l'Economie de la Connaissance se caractérise par un modèle productif particulier qui combine T.I.C. et capital humain (à même de les exploiter) avec une organisation réactive de la firme (en vue d'en retirer l'exploitation optimale) et qui tend à substituer aux formes classiques d'organisation des marchés, une organisation en réseau.

de l'innovation et parce que plus on produit, plus on apprend à produire de manière efficace : c'est le « learning by doing ».

Qu'est ce que la connaissance ?

Pour l'économie de la connaissance, la connaissance est entendue dans un sens large. Elle inclut : tant le savoir que le **savoir-faire** détenus par les individus, comme par les **organisations**, et qui fondent leur capacité à produire de manière **efficace**.

La connaissance a donc une double origine :

- **Le savoir** : ce sont les connaissances explicites, codifiées, acquises par la formation, mais aussi ;

- **le savoir-faire** : ce sont les connaissances tacites, non codifiées, issues de l'expérience, de la pratique – Et la connaissance concerne :

- **non pas les seuls individus** : (connaissances corporelles) mais aussi ;

- les **organisations**, (les structures, les unités dans lesquelles s'exerce l'activité économique : les entreprises surtout, mais aussi les administrations et spécialement, les établissements d'enseignement / formation et les centres de recherche).

Cependant c'est moins sa définition que ses caractéristiques qui font tout l'intérêt du concept économique de connaissance.

La connaissance est un bien économique (c'est le résultat d'une activité productive) mais c'est un bien particulier, différent des biens conventionnels par quatre grandes propriétés.

1 – La connaissance est **cumulative** : en effet plus le stock de connaissances existant est élevé et plus le flux de connaissances nouvelles qu'il peut générer est important, si bien que les progrès de la connaissance sont d'autant plus rapides que celle-ci est largement diffusée.

2 – La connaissance est un bien **collectif** : c'est en effet un bien non rival dont la consommation par les uns ne réduit pas celle des autres. Au contraire, le partage de connaissances enrichit : c'est un jeu à somme positive.

3 – La connaissance génère de puissantes **externalités positives** : une fois produite, la connaissance permet aux agents économiques qui l'utilise d'en bénéficier sans avoir à en supporter le coût. Ainsi recopier un logiciel ne coûte rien, acquérir un ordinateur ou un brevet ne coûte que son prix et non pas son coût en recherche.

Et ses externalités sont particulièrement fortes car elles se généralisent à toute l'économie.

Il reste cependant que la connaissance étant un bien économique, sa production a un coût. C'est principalement le coût de la recherche.

4 – Le **coût de la connaissance est très élevé** : la recherche est longue (de la recherche fondamentale à la R/D en passant par l'invention), et elle exige des investissements lourds en capital physique et humain. De plus elle reste aléatoire, ses résultats n'étant pas garantis.

En définitive deux grandes idées ressortent :

1 – La croissance économique de chaque nation dépend désormais de plus en plus du savoir : de sa production, de son utilisation, de sa diffusion ;

2 – le rendement social de la production de connaissances (bien collectif générateur de fortes externalités positives) est largement supérieur à son rendement privé (pour une entreprise ou un chercheur).

Ce sont alors ces deux idées qui constituent la base d'inspiration de l'EFC.

Qu'est ce que l'EFC ?

C'est une politique de croissance dont nous avons déjà précisé l'objectif, la mobilisation croissante de la connaissance dans la production de biens. Cette politique s'appuie sur l'Etat dont l'intervention est considérée comme nécessaire à la croissance, du fait des défaillances de marché : Les incitations privées étant insuffisantes pour garantir la production incessante de nouvelles connaissances, alors que leur utilisation profite à toute l'économie (comme d'ailleurs à la société).

C'est donc à l'Etat qu'il revient de promouvoir l'accession à une EFC, et son intervention va alors s'exercer sur les différentes composantes qui permettent la mobilisation économique croissante du savoir – Elle va donc porter sur 4 grands domaines :

- L'acquisition du savoir par : 1/ une politique d'éducation formation ;
 - la production du savoir par : 2/ une politique d'innovation ;
 - la diffusion du savoir par : 3/ une politique de développement des TIC ;
- enfin le dernier domaine est celui de :
- l'environnement institutionnel car sa qualité affecte la décision d'investir et d'innover. Il revient alors à l'Etat de mener : 4/ une politique d'amélioration du climat des affaires.

Ces quatre politiques instrumentales forment ce que l'on appelle les quatre piliers de l'EFC.

Nous développerons ces quatre points en référence au cas qui nous concerne directement ; celui des PED.

1 – **La politique d'éducation / formation** : la production de nouvelles connaissances se faisant à partir du stock de connaissances existant, il importe en effet d'abord, d'en assurer la transmission **efficace**.

Pour les PED, il s'agit d'abord de disposer d'une main d'œuvre bien formée, et en particulier des compétences en capital humain conformes aux normes actuelles en matière de progrès scientifique. D'autant que la qualité des ressources humaines est un facteur important d'attractivité des IDE. A ce propos, il importe de souligner que, si les IDE peuvent générer des progrès en organisation et en productivité et en particulier d'éventuels transferts technologiques, la réalisation de ces derniers reste fortement tributaire, justement, de la **qualité** de la main d'œuvre **locale**. En d'autres termes, s'attendre ou prétendre à des transferts technologiques reste un vœu pieux, si on ne dispose pas de la compétence en capital humain que ces derniers requièrent.

D'où l'importance à accorder au système éducatif, dans tous ses paliers, et spécialement à celui de l'enseignement supérieur, dont devraient émerger de véritables écoles d'excellence.

2 – **La politique d'innovation** : c'est la pièce maîtresse de cette politique de croissance, spécialement dans le cas des PED puisque l'accès à la réalisation d'innovations technologiques, signe précisément l'accès à une endogénéisation du progrès technique.

C'est qu'en effet dans le cas de ces pays il s'agit **d'abord** d'accéder à une croissance endogène en internalisant le progrès technique – Il s'agit pour eux de le **rendre induit** en en faisant un résultat de la croissance et non pas seulement une source de croissance, dont la production leur reste hors d'atteinte.

En clair, il s'agit pour eux non pas seulement d'importer le progrès technique, mais d'en assurer la diffusion réussie, d'abord par la maîtrise des technologies importées, avant de pouvoir accéder par eux-mêmes à des innovations technologiques.

Il s'agit alors à l'exemple des pays avancés et des pays émergents, d'encourager l'innovation technologique tant de procédés que de produits au niveau des entreprises, comme des centres de recherche – Si le financement public de la recherche en est un moyen important, d'autres moyens, de l'ordre de l'innovation organisationnelle y occupent une place privilégiée ; à l'exemple de la création de technopoles dédiées à certaines

industries intensives en technologie (informatique, biotechnologies, télécommunications ...)², ou encore de la création de pôles de compétitivité qui en instaurant une proximité géographique entre les entreprises, les centres de recherche et les universités visent à renforcer tant la compétitivité des entreprises que l'attractivité des territoires³.

3 – Le développement des TIC : c'est un impératif du fait qu'ils sont, nous l'avons dit, un puissant instrument de traitement et de diffusion de l'information, et donc d'accélération de la production de connaissances.

De plus à l'évidence, l'utilisation des TIC (matériel, logiciel, ...) est une source majeure de gains de productivité dans tous les domaines d'exercice de l'activité tant de l'entreprise (production, gestion, management, marketing ...) que de toutes les organisations. Enfin, et surtout, l'exploitation des possibilités économiques offertes par les TIC constitue de fait une condition décisive dans l'émergence et le développement d'une EFC.

4 – Le cadre institutionnel : il renvoie au climat des affaires selon le concept opératoire forgé par les experts de la Banque Mondiale et qui permet de mesurer l'efficacité de l'administration publique. Les institutions, ce sont, bien plus que les organisations, les règles du jeu économique, celles qui **concrètement** régissent le fonctionnement d'une économie, soient : les normes juridiques, et les pratiques comportementales. Le cadre institutionnel joue un rôle important dans la croissance économique, car il détermine la sécurité des transactions et par là le montant des coûts de transaction, lesquels sont partie intégrante des coûts de production. Les coûts de transaction étant les coûts de passation des contrats et du risque qui leur est associé en termes de prolongation des délais de réalisation, de défaut de paiement, de non respect des normes....

Dans les PED, les institutions fondamentales de l'économie de marché (la protection des droits de propriété, qui s'élargit à la propriété **intellectuelle**, et des contrats) sont mal assurées et les coûts de transaction sont élevés ; ce qui, en grevant la productivité et la rentabilité des entreprises, décourage la décision d'investir et d'innover et peut même les bloquer : elles ne se concrétisent pas.

Le cadre institutionnel étant largement le fait de l'Etat (définition et respect des lois, relation avec les administrations, le système bancaire ...),

2 - Technopole : Elle réunit dans un même lieu des entreprises de haute technologie et/ou des laboratoires scientifiques en vue de bénéficier d'effets d'agglomération (sur la base d'échanges formels et informels), favorables à l'innovation.

3 - Pôle de compétitivité : Regroupement sur un même territoire d'entreprises et d'organismes de recherche et formation sur la base d'accords de partenariat autour de projets communs (de recherche appliquée ou de R/D) à caractère innovant. Ces accords bénéficiant de l'aide financière de l'Etat.

il lui revient d'en assurer l'amélioration.

Dans ces quatre domaines d'intervention de l'Etat, délimités par l'EFC, l'économie algérienne accuse des retards importants avec :

- Une faible qualité de la formation dispensée qui touche tous les paliers d'enseignement, et en particulier l'enseignement supérieur. Ce dont témoigne, au delà des classements internationaux de nos universités, la réalité que nous vivons. Il ne sert à rien de former massivement des diplômés, encore faut-il qu'ils aient effectivement acquis, le savoir correspondant à leurs diplômes et surtout une réelle capacité « d'apprentissage » au sens « du savoir apprendre » ;

- l'absence de véritable politique d'innovation ;

- un développement insuffisant des TIC, qui en dépit de progrès réels reste encore très insuffisant ; surtout si l'on prend en compte leurs effets fortement dynamisants sur tous les autres secteurs d'activité (notamment les services). Enfin ;

- un mauvais climat des affaires ainsi que le rappelle chaque année le classement « Doing – Business » de la Banque Mondiale. Même s'il n'en reste pas moins que notre économie offre de réels atouts en particulier pour les IDE, en termes de coûts de la main d'œuvre, d'énergie et de taille du marché intérieur.

C'est dire l'importance des efforts à accomplir pour accéder à une économie du savoir même s'il existe des possibilités d'amélioration assez rapides pour certains piliers (TIC, climat des affaires) – C'est pourtant la voie qui s'impose, celle dans laquelle nous devons nous inscrire, et qui a déjà assuré l'émergence d'économies, comme celle de la Malaisie, de la Corée du Sud et singulièrement de la Chine, passée en quelques décennies du statut de PMA (pays les moins avancés) à celui de puissance économique mondiale.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Handeville, B. ; Logueye, A. ; Gerardin, H. ; Brot, J., Quelles articulations entre économie de la connaissance et développement ?, Monde en développement, 2009/3, p. 37.

- Verez, J.C., Quelle place pour l'économie de la connaissance dans les pays en développement africains, Monde en développement, 2009/3, p. 37.

- Djeplat, A., l'Algérie et les défis de l'économie de la connaissance, fondation Ebert, sept. 2008.

- Djeplat, A. , l'Economie fondée sur la connaissance, Ed. Dar el Adib, (Oran-Algérie), collection Maghtech.

- CNES, Symposium sur l'Economie fondée sur la connaissance, Alger, 2007.

- Faray, D., L'Economie de la connaissance, La découverte, Paris, éd. Casbah, Alger, 2004.

- Foray, D., L'Economie de la connaissance in « les grandes questions économiques et sociales », collection grands repères, La découverte, Paris, 2013.